

L'ÉGLISE SAINT-JULIEN DE MAROLLES-EN-BRIE ET SES RAPPORTS AVEC L'ARCHITECTURE PARISIENNE DE LA GÉNÉRATION DE SAINT-DENIS

par Stephen GARDNER

L'église Saint-Julien de Marolles-en-Brie, située à une vingtaine de kilomètres au sud-est de Paris, n'a été que fort peu étudiée jusqu'à présent, une lacune surprenante qui mérite d'être comblée à plusieurs titres (1). Son importance réside dans le fait qu'elle fournit un exemple très pur, quoique mal connu, du style dit de « transition » qui s'est développé dans l'Ile-de-France au cours du deuxième quart du XII^e siècle. Elle manifeste en fait des rapports étroits avec quelques monuments de tout premier rang qui signalent l'avènement de l'architecture gothique, en particulier le Saint-Denis de l'abbé Suger et l'abbaye royale de Saint-Pierre-de-Montmartre. Étant donné en outre que la vaste majorité des églises parisiennes de cette génération n'existe plus aujourd'hui, il devient clair que notre entendement des chemins de ce grand mouvement de transition ne peut être approfondi dans un sens réel que par l'étude attentive des rares monuments qui nous en restent (2). Le but de cet article est donc d'isoler les éléments les plus marquants de l'église de Marolles-en-Brie et d'analyser sa place dans les courants artistiques qui ont provoqué la naissance de l'architecture gothique.

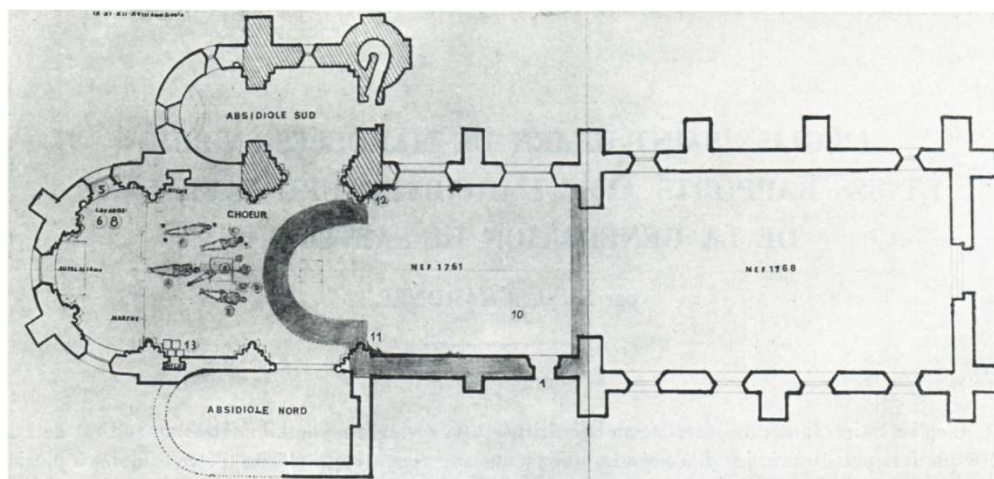


FIG. 1. — SAINT-JULIEN DE MAROLLES-EN-BRIE, PLAN
(ÉGLISE PRIMITIVE EN GRIS), PAR LUCIEN TOULOUSE

L'édifice du VII^e ou VIII^e siècle qui précéda l'église actuelle n'était qu'une petite église paroissiale de campagne (fig. 1), comme le prouvent des fouilles récentes (3). A la fin du XI^e siècle, le temporel et la « terre de Marolles » furent donnés au monastère clunisien de Saint-Martin-des-Champs par Dreux de Mellot, archidiacre de Paris et héritier personnel de la propriété ; mais ce n'est qu'en 1117 qu'il fit don à la communauté parisienne de l'église elle-même (4). Dès lors un prieuré clunisien s'y établit, comportant —

à en croire Dom Marrier, le grand historien de Saint-Martin-des-Champs — quatre moines et un prieur (5). Et il est tout à fait probable que c'est aussi à ce moment-là que s'institua la coutume mentionnée par Lebeuf au XVIII^{ème} siècle selon laquelle les religieux ne se servaient que du chœur de l'église proprement dit tandis que la nef était consacrée à l'usage paroissial (6).

Bien qu'aucun document ne précise les dates de la reconstruction du chœur des moines, il est évident qu'on ne l'a entreprise qu'après la donation de l'église à Saint-Martin-des-Champs en 1117. Et comme je le démontrerai ci-dessous, de nombreux rapports stylistiques entre Marolles et des églises plus certainement datées accusent la décennie 1125-1135, une datation soutenue également par la découverte récente d'un tombeau sous le dallage du chœur qui contient une pièce de monnaie en argent frappée avant la mort de Louis VI en 1137 (7). La nef date de la fin du XVII^{ème} ou du commencement du XVIII^{ème} siècle et les deux travées entre la nef et le chœur des moines, qui servaient avant la Révolution de chœur paroissial, ont été bâties en 1761 (8) en remplacement d'une construction du XIII^{ème} siècle que Lebeuf avait toujours sous les yeux au XVIII^e (9). Classée monument historique en 1870, l'église n'a subi que des restaurations secondaires (en 1912, 1922, 1936, 1947 et 1976) qui n'ont pas modifié l'aspect essentiel du chœur du XII^{ème} siècle (10).

Le chœur (fig. 2) est composé d'une abside principale à trois fenêtres, précédée de deux travées rectangulaires, le tout voûté d'ogives. Ce vaisseau central était accolé primitivement par deux absidioles en cul-de-four (fig. 1 et 3), précédées chacune d'une travée droite voûtée d'arêtes. Tandis que l'absidiole nord fut démolie au XVIII^{ème} ou XIX^{ème} siècle, celle au sud subsiste toujours et sert de base à un fort clocher (fig. 4) (11). Les travées droites des absidioles communiquaient toutes les deux avec la travée occidentale du chœur, comme le fait toujours celle au sud, mais il semblerait que les ouvertures entre les absidioles latérales et la travée intermédiaire du vaisseau central, décrites par Perrault-Dabot à la fin du XIX^e siècle, n'étaient que des percements postérieurs à la construction primitive (12). Les murs et les voûtes de cet ensemble sont en blocage (fig. 3, 5 et 25) (13) et ne comprennent pas de pierre de taille sauf dans les contreforts, les ressauts intérieurs, les arcs d'encadrement des fenêtres et les murailles du clocher, suivant un mode de construction qui était assez répandu à cette époque dans la partie méridionale de l'Ile-de-France (14).

Les questions touchant la datation du chœur de l'église n'ont fait l'objet que d'une seule étude par rapport aux autres monuments, celle de Perrault-Dabot en 1898 (15). Ce dernier, qui s'est révélé entièrement un homme de son époque sur le plan intellectuel, considérait que l'église de Marolles formait « un des anneaux ... de cette chaîne ininterrompue

d'édifices qui part de Morienvall, pour aboutir à Poissy et Saint-Denis » (16). Il participait alors aux tendances déterministes et téléologiques qui ont dominé les toutes premières enquêtes sur les origines de l'architecture gothique à la fin du XIXe siècle. Pour lui et ses contemporains, il était admissible de dater un monument par rapport à son niveau de "sophistication" relative aux autres « anneaux » dans la « chaîne » positiviste de développement d'un style. Il rangea donc le chœur de Marolles-en-Brie au même niveau de sophistication que le chœur de Morienvall et il les attribua tous les deux à la période 1115-1120, suivant la chronologie de l'époque (17). D'autre part, l'église lui semblait moins « évoluée » — et pour cette raison plus ancienne — que des monuments comme Bury, Bellefontaine, Noël-Saint-Martin et Cambronne-lès-Clermont, que les savants de cette époque dataient vers 1125 (18). Il était possible alors dans l'optique de son point de vue de regarder l'église de Marolles comme un des tout premiers monuments de la transition entre l'architecture romane et l'architecture gothique.



FIG. 2. — SAINT-JULIEN DE MAROLLES-EN-BRIE,
ABSIDE PRINCIPALE

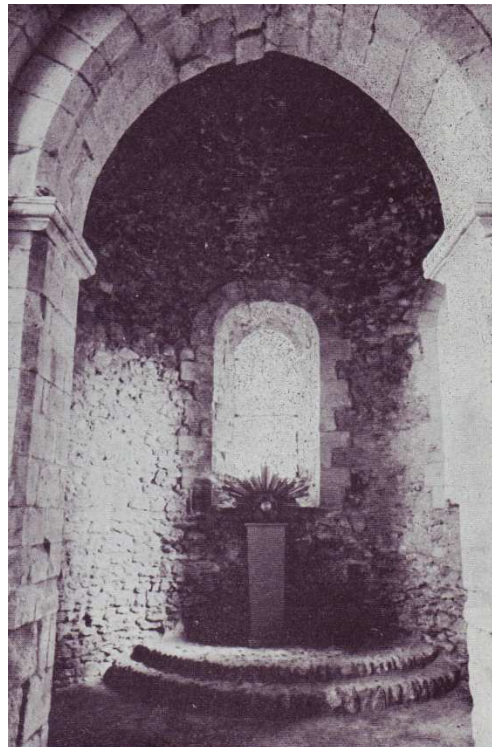


FIG. 3. — SAINT-JULIEN DE MAROLLES-EN-BRIE,
ABSIDIOLE SUD



FIG. 4. — SAINT-JULIEN DE MAROLLES-EN-BRIE, ABSIDE PRINCIPALE, ABSIDIOLE SUD ET CLOCHER

Mais cette façon d'aborder les problèmes chronologiques était nécessairement subjective et n'a finalement produit qu'un château de cartes de construction assez fragile. Par conséquent, les théories de Perrault-Dabot sur l'église de Marolles, quoique quelques-unes de ses conclusions se soient révélées correctes, n'ont pas pu résister aux révisions de méthode et de chronologie qui ont été effectuées par la suite. D'une part, on tend actuellement à dater le chœur de Morienvall — avec lequel Marolles a bien sûr des liens — vers 1125-1130, et les églises comme Noël-Saint-Martin et Bellefontaine vers 1140-1145 (c'est-à-dire, qu'elles n'étaient pas probablement des sources mais plutôt des reflets du gothique naissant) (19).

D'autre part, nous n'adhérons plus à l'idée d'une stricte progression évolutionniste qui mène directement à Saint-Denis et dans laquelle on peut disposer tous les édifices de l'époque comme s'ils étaient les étapes d'une épreuve scientifique (20). Au contraire nous avons commencé à reconnaître qu'il y avait une multiplicité de tendances dans l'architecture de cette période, les unes s'entrecroisant de temps en temps avec les autres, et que l'invention du style gothique était en réalité, pour emprunter les mots de Jean Bony,



FIG. 5. — SAINT-JULIEN DE MAROLLES-EN-BRIE, RESTES DE LA VOÛTE DE LA TRAVÉE DROITE DE LA CHAPPELLE LATÉRALE NORD

« un hasard heureux de l'histoire. Il aurait été infiniment plus normal que le Gothique n'eût jamais paru » (21). Dans le cas de l'église de Marolles il est donc nécessaire de rapprocher soigneusement ses éléments caractéristiques de ceux qu'on trouve parmi les autres édifices de l'époque avant de pouvoir arriver aux conclusions précises concernant les questions de chronologie et de filiation.

Il sera profitable dans ces circonstances de mieux définir d'abord les rapports entre Marolles et Morienvall (fig. 2 et 6). Perrault-Dabot avait raison de constater une ressemblance entre les deux chœurs en ce qui concerne l'impression générale qu'ils produisent et le « primitivisme » de leurs décors

sculptés. Il existe en outre quelques points précis de comparaison. On retrouve par exemple les arcs en anse de panier dans la fenêtre axiale de l'abside de Marolles ainsi que dans les deux fenêtres centrales du pseudo déambulatoire de Morienvail, un élément assez rare ailleurs dans la région (22). Tous les deux utilisent aussi des formerets moulurés d'un seul tore d'angle et des ogives profilées d'un simple boudin (associé à un dosseret dans le cas de Marolles). Mais ils n'ont pas en commun, comme l'a pensé Perrault-Dabot, l'emploi d'une voûte d'abside en cul-de-four à courbure continue, élément très évident à Morienvail (au moins dans son état moderne) qui n'a jamais été reproduit à Marolles (23).

Mais les différences sont même plus marquantes et en fin de compte elles réduisent l'importance des quelques ressemblances. La présence du pseudo déambulatoire à Morienvail, par exemple, classe ce monument dans un courant essentiellement étranger à la lignée qui a produit Marolles, ainsi que le fait l'implantation des colonnettes en diagonale au-dessous des ogives à Morienvail. De la même façon, le profil des bases de Marolles et les caractéristiques des autres éléments de mouluration sont, à part l'emploi commun du simple tore, très différents de ceux de Morienvail. Alors, bien qu'il existe des liens entre Marolles et Morienvail, ils ne sont pas nécessairement des liens directs. Mais ils servent néanmoins à mettre en lumière, sinon un seul édifice inspirateur, au moins une tradition dans laquelle se sont développées — ou plus tôt ou au même moment — quelques-unes des formes qu'on revoit à Marolles-en-Brie. Et cela est la tradition architecturale de la vallée de l'Oise et ses régions avoisinantes, y compris les parties occidentales de l'Aisne et les parties méridionales de la Picardie.



FIG. 6. — NOTRE-DAME DE MORIENVAL, FENÊTRES ET PILIER AXIAL DU DÉAMBULATOIRE

Pour discuter tout d'abord des influences picardes, il faut constater que même Perrault-Dabot a noté des similitudes entre Marolles et les églises picardes de Lucheux et d'Airaines, toutes les deux construites vers 1130-1140 selon les principes essentiels de l'Oise (24). Lucheux en particulier abrite des éléments semblables à ceux de Marolles. Le profil des arcs de la croisée du transept à Lucheux, composé d'un méplat entre deux chanfreins creux (fig. 7), est identique au profil employé dans le chœur de Marolles pour les arcs doubleaux du vaisseau central (fig. 8) et les ogives de l'abside principale (fig. 2). Et il est à souligner que ce profil exact n'existe nulle part ailleurs à ma connaissance que dans ces deux églises et dans la nef de Bury dans l'Oise, que je discuterai plus loin (25).

L'étude attentive du style des chapiteaux de Marolles indique bien d'autres rapports. Il y a des liens très étroits par exemple entre un des chapiteaux du chœur de Marolles (fig. 9) et un chapiteau provenant du chœur démolì de l'église picarde de Berteaucourt-les-Dames (fig. 10), construit probablement vers 1120-1130 (26). Dans ces deux exemples, la



FIG. 7. — ÉGLISE DE LUCHEUX,
PILIER SUD-EST DE LA CROISÉE

corbeille est relativement plate et divisée en compartiments par des vrilles en forme de «v» qui se terminent aux coins en volutes. Entre les vrilles et au-dessous des volutes sont placées des plantes schématiques comportant des feuilles en amande accolées à une tige verticale, une forme de feuillage assez rare dans la région parisienne qui caractérise néanmoins d'autres chapiteaux à Marolles. En outre, le format général de ces chapiteaux se reproduit ailleurs dans la région parisienne au même moment, en particulier à Saint-Pierre-de-Montmartre (fig. 11) et dans la Tour Guinette d'Étampes (fig. 12), un des principaux palais royaux des capétiens, bâtis vers 1130-1140 (27). Et quoique ce dernier monument ne comporte pas les détails précis de feuillage qui suggèrent un lien direct entre Marolles et Berteaucourt, la répartition de cette formule en Ile-de-France

indique l'influence formative qu'ont exercée ces pays au nord de la capitale sur les éléments de l'architecture du tout premier gothique. En outre, les petites perles qui ornent les feuilles du chapiteau de Marolles étaient elles aussi en vogue dans la région parisienne à cette époque-là, comme le prouvent les restes d'un tailloir provenant du chœur de

Sainte-Geneviève de Paris, qui paraît avoir été en construction entre 1130 et 1141 (28). Un pareil phénomène se manifeste dans le cadre des contacts évidents qui se sont produits entre Marolles et la vallée de l'Oise, région dont l'importance pour la transition a été signalée depuis longtemps (29). Considérons par exemple le cas d'un curieux chapiteau engagé dans l'abside de Marolles (fig. 13) qui est orné à l'angle d'une étrange couronne de cheveux bouclés entourant un centre vide. Ce serait sans doute un motif inexplicable s'il n'existait pas un parallèle exact dans la nef de l'église de Bury (fig. 14) (exécuté probablement vers 1130-1135) (30). Et grâce à ce rapprochement on reconnaît que ces deux exemples ne sont que des versions abrégées d'un genre de chapiteau qui était très répandu dans l'Oise à cette époque-là, comprenant non seulement une couronne de cheveux bouclés à l'angle, mais aussi toute une tête de lion grimaçant (fig. 15). Par rapport aux exemples non abrégés — comme ceux du massif occidental de Saint-Leu-d'Esserent, la nef de Foulanges, le portail de Villers-Saint-Paul, et ailleurs dans la nef de l'église de Bury elle-même — il devient clair que les simples couronnes à Marolles et Bury doivent elles aussi représenter des crinières de lions dans lesquelles les visages ont dû être peints et non pas sculptés.

La présence de petits personnages humains placés aux angles de plusieurs chapiteaux, dont ils occupent toute la hauteur (fig. 16), est un fait qui confirme davantage l'existence de liens entre les chapiteaux de Marolles et les traditions de l'Oise. Élément caractéristique de quelques églises bâties dans les années 1130-1140 dans l'Oise, ce genre de décoration se retrouve à la Villeteire, Avrechy, Villers-Saint-Paul et dans une forme particulièrement proche de Marolles dans la nef de Bury, où de tels personnages sont placés également au milieu de la corbeille (fig. 14). Comme à Marolles, les personnages de Bury sont représentés debout — parfois vus de face, parfois de trois-quarts — et dans quelques exemples le rapprochement est souligné par le fait que les personnages sont entourés de plantes ou de petits arbres. Les proportions sont pareilles aussi dans les deux églises, les têtes étant très grandes par rapport aux corps.

Mais l'église de Marolles n'était pas la seule dans l'Ile-de-France à avoir emprunté cette formule de décoration à la tradition de l'Oise. On la revoit, par exemple, dans la nef de Notre-Dame d'Étampes (vers 1135), dans la croisée du transept de Seraincourt dans le Vexin français et en particulier dans la travée qui subsiste de la reconstruction qui eut lieu vers 1125-1130 de l'église Saint Christophe de Cergy (fig. 17), située à côté de Pontoise. Ce qu'on trouve dans ce dernier exemple est un style presque identique à celui de Marolles, non seulement dans les proportions mais aussi dans la manière adoptée pour représenter les visages et le feuillage. Les liens sont si proches en fait que j'inclinerais à croire que le même atelier a exécuté les deux séries. Notons en particulier la forme ovoïde des têtes, les nez triangulaires saillant d'un visage très plat, les yeux globuleux et rapprochés, et une simple entaille pour la bouche — le tout évoquant des statuettes



FIG. 8. — SAINT-JULIEN DE MAROLLES-EN-BRIE,
VOÛTE DE LA TRAVÉE PRÉCÉDANT L'ABSIDE PRINCIPALE, VUE DE L'EST



FIG. 9. — SAINT-JULIEN DE MAROLLES-EN-BRIE,
CHAPITEAU DANS L'ABSIDE PRINCIPALE

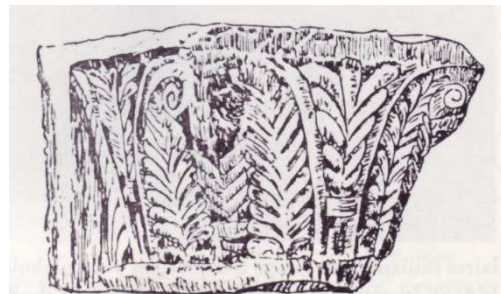


FIG. 10. — NOTRE-DAME DE BERTEAUCOURT-LES-
DAMES, CHAPITEAU PROVENANT DU CHŒUR,
CONSERVÉ AU MUSÉE D'AMIENS

D'après Enlart,
Monuments religieux... dans la région picarde.

cycladiques du deuxième millénaire avant notre ère. De la même façon, on retrouve des rapprochements très précis dans le domaine du style des animaux sculptés sur les chapiteaux de Cergy (fig. 18) et de Marolles (fig. 19). Comme l'a montré Lapeyre, ce genre de sculpture primitive était assez répandu dans la vallée de l'Oise à ce moment-là (31), et il se retrouve ailleurs en Ile-de-France avant le milieu du siècle à plusieurs endroits (Fleury-en-Bière, Rieux, Châtenay-Malabry et dans la tour de Saint-Martin-des-Champs à Paris) (32).

Or, ce rapprochement avec l'église de Cergy est très important à plusieurs titres. D'une part, les chapiteaux de Cergy sont liés eux-mêmes aux chapiteaux qu'on trouve dans l'Oise, surtout à ceux de la Villetre (33). Et à cause de sa situation à la frontière exacte



Cl. Arch. M. H.

FIG. 11. — SAINT-PIERRE DE MONTMARTRE, CHAPITEAU DÉTRUIT DE L'ABSIDIOLE SUD. DESSIN DE GARCY (1850)



Cl. Bibl. Nat.

FIG. 12. — ÉTAMPES, TOUR GUINETTE, CHAPITEAU AU TROISIÈME ÉTAGE

D'après de Caumont, *Abécédaire d'archéologie...*



FIG. 13. — SAINT-JULIEN DE MAROLLES-EN-BRIE, CHAPITEAU DANS L'ABSIDE PRINCIPALE



FIG. 14. — SAINT-LUCIEN DE BURY, CHAPITEAUX DU BAS-CÔTÉ NORD DE LA NEF

entre l'Oise et l'Ile-de-France, Cergy était très bien placé pour servir de point d'entrée dans le domaine royal des formes développées quelques années plus tôt dans les régions du nord. D'autre part, comme l'ont montré Régnier et Lapeyre, la sculpture de Cergy peut être datée assez précisément (34). L'église fut donnée par le roi Louis VI à Saint-Denis en 1120



FIG. 15.
SAINT-LUCIEN DE BURY,
CHAPITEAU DU BAS-CÔTÉ SUD DE LA NEF



FIG. 16.
SAINT-JULIEN DE MAROLLES-EN-BRIE,
CHAPITEAU DANS L'ABSIDE



Cl. P. Blum.

FIG. 17. — SAINT-CHRISTOPHE DE CERGY, CHAPITEAU DE LA TRAVÉE DU CLOCHER, ADAM ET ÈVE



Cl. P. Blum.

FIG. 18. — SAINT-CHRISTOPHE DE CERGY, CHAPITEAU DE LA TRAVÉE DU CLOCHER, ANIMAL DÉVORANT UN HOMME

et la donation fut confirmée en 1122 sur la demande de Suger tout au début de son abbatiat (35). La reconstruction de l'église n'a dû être commencée alors qu'après ces formalités et on peut bien imaginer qu'elle a dû être terminée vers 1130-1135. Donc, si nous avons raison de supposer que le même atelier a sculpté au moins quelques-uns des chapiteaux et à Cergy et à Marolles, et si la datation traditionnelle de Cergy est correcte, comme elle le semble, nous arrivons à une autre justification pour dater le chœur de Marolles entre 1125 et 1135. Et on voit en outre que la présence à Marolles de formes provenant de la vallée de l'Oise est liée à un courant beaucoup plus large qui a commencé sa pénétration en Ile-de-France pendant les années 1120.

Étant donné ce qui précède, il devient clair que Marolles participait à un mouvement caractérisé non seulement par l'emprunt des éléments originaires de l'Oise mais, fait beaucoup plus important, par la transformation de ces éléments pour servir de nouvelles conceptions architecturales qui se sont développées dans la région parisienne au début du deuxième quart du siècle. Trois autres exemples vont en fournir la preuve.

Le premier consiste en l'emploi à Marolles de petits masques d'animaux insérés aux départs des voûtes d'arêtes dans les travées droites des chapelles latérales (fig. 20 et 32)



FIG. 19. — SAINT-JULIEN DE MAROLLES-EN-BRIE, CHAPITEAU DANS L'ABSIDE PRINCIPALE

(36), une excentricité qu'on retrouve également dans les voûtes d'arêtes du déambulatoire de Saint-Martin-des-Champs (fig. 21), dans les bas-côtés de la nef de Notre-Dame d'Etampes (fig. 22), et dont on peut au moins imaginer l'existence dans les bas-côtés de la nef de Saint-Pierre-de-Montmartre. Celles-ci sont des églises de tout premier rang dans la transition vers l'architecture gothique qui se produit dans la région parisienne dans les années 1130 et

elles sont liées à Marolles à l'adoption de cet élément de décor assez rare. Mais il est même plus important de noter l'existence de tels masques dans les voûtes d'un monument,

bien plus vieux au nord de Paris, l'église de Fay-Saint-Quentin (fig. 23), située à quelques kilomètres à l'est de Beauvais et construite vers 1120 (37). A l'autre bout de la transition la série se termine par des masques insérés dans les voûtes du narthex du Saint-Denis (fig. 24), le premier exemple — et à ma connaissance le dernier aussi — de l'emploi de tels masques dans les voûtes d'ogives.

Deuxièmement, la voûte d'ogives sur la travée rectangulaire devant l'abside de Marolles est fortement bombée (fig. 8 et 25), suivant un procédé inventé dans l'Oise et le Beauvaisis quelques années plus tôt et dont on trouve des exemples marquants dans les bas-côtés de la nef de Saint-Étienne de Beauvais, de Bury, de Foulanges (fig. 26), de Cambronne et de la Villetertre (38). Le bombement des voûtains était passé très vite à Paris, comme on le voit dans la travée axiale du déambulatoire de Saint-Martin-des-Champs, dans les travées latérales du déambulatoire de Saint-Denis, et dans la travée devant l'abside de Saint-Pierre-de-Montmartre (fig. 27), construits tous les trois entre 1135 et 1145. Et il est important de noter que les architectes de l'Oise avaient déjà inventé des moyens pratiques pour éviter ce bombement, qui résulte d'une différence entre la hauteur des arcs transversaux et la hauteur des arcs diagonaux : dans les monuments comme Saint-Étienne de Beauvais ils surhaussaient les arcs transversaux, et dans les monuments comme Bury, Morienvall et Foulanges (fig. 26) ils employaient ce que Marcel Aubert a appelé « un petit mur formant tympan sous la voûte » (39). Et on retrouve l'emploi de ces deux formules dans les églises de la capitale, parfois coexistantes dans le même édifice avec les voûtes bombées (Saint-Pierre-de-Montmartre et Saint-Martin-des-Champs), et cela indique que le bombement n'était guère le simple résultat d'un manque de sophistication technique, mais plutôt que les constructeurs parisiens préféraient la variété ainsi réalisée.

En troisième lieu, l'emprunt par les dessinateurs de l'Ile-de-France des éléments de la tradition de l'Oise se manifeste dans l'emploi régulier de piliers ou de dosserets aux angles chanfreinés. Élément qui caractérise tout un groupe d'églises entourant la capitale (par exemple Santeuil, Saint-Spire de Corbeil et Château-Landon), il se voit à Paris dans les chapelles latérales de Saint-Pierre-de-Montmartre, dans les chapelles hautes et la crypte de Saint Denis, et il existait autrefois dans les églises démolies de Saint-Magloire, Saint-Marcel et Saint-Symphorien, toutes construites dans les années trente et quarante (40). Très peu employé avant sa floraison dans ce milieu, on en retrouve néanmoins quelques exemples dans l'Oise et le Vexin français qui datent vraisemblablement des années vingt et trente et qui précèdent donc la série parisienne. Les plus importants parmi eux sont la maladrerie de Voisinlieu près de Beauvais (colonnes octogonales), les églises d'Achères (fig. 28) et Villennes-sur-Seine, situées toutes deux près de Poissy, la façade de Saint-Ouen-l'Aumône près de Pontoise, Catenoy dans l'Oise, et la crypte de Saint-Arnoul à Crépy-en-Valois (41). La présence alors de dosserets chanfreinés dans les chapelles



FIG. 20. — SAINT-JULIEN DE MAROLLES-EN-BRIE, RESSAUT ENTRE ABSIDIOLE ET TRAVÉE DROITE, CÔTÉ SUD



FIG. 21. — SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS, DÉAMBULATOIRE, CÔTÉ SUD



FIG. 22. — NOTRE-DAME D'ÉTAMPES, BAS-CÔTÉ SUD DE LA NEF

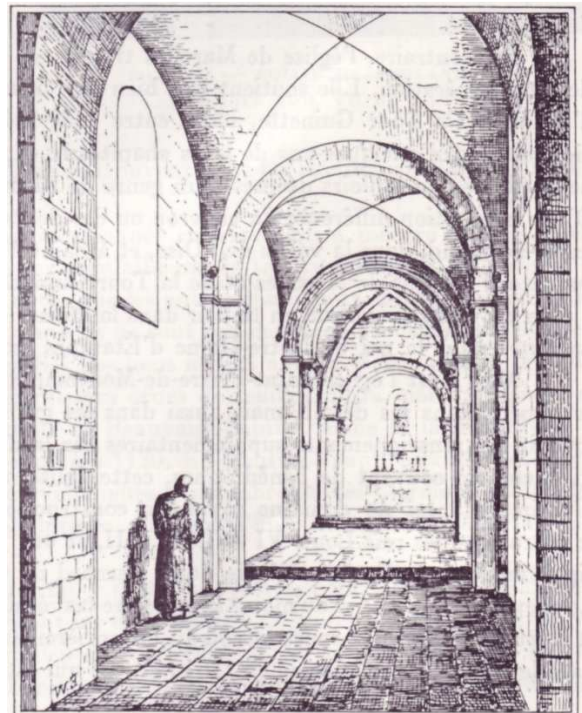


FIG. 23. — ÉGLISE DE FAY-SAINT-QUENTIN, NEF PRIMITIVE, VUE DE L'OUEST
D'après Woillez, *Archéologie... de l'ancien Beauvoisis*.

latérales de Marolles signale encore une fois la participation de l'église à ce mouvement parisien qui avait ses racines dans les traditions de l'Oise et du Vexin.

Quand on rapproche l'église de Marolles des monuments contemporains à Paris, on est



FIG. 24. — SAINT-DENIS, NARTHEX, CHAPITEAUX ET OGIVE DU PILIER NORD-EST DE LA TRAVÉE OUEST DU BAS-CÔTÉ SUD

étonné d'abord de trouver vraiment très peu de correspondance avec l'architecture du chœur de Saint-Martin-des-Champs (fig. 21), le chef-lieu clunisien à Paris dont dépendait le prieuré de Marolles. Les chapiteaux sont tout à fait différents, comme le sont aussi les profils des bases et les autres éléments de mouluration. De la même façon il n'y a aucune similitude entre les deux églises dans la composition des piliers ou la forme du plan. La seule chose comparable (à part les masques

dans les voûtes) est l'emploi simultané de voûtes d'arêtes et de voûtes d'ogives ; mais c'est une combinaison qu'on retrouve dans plusieurs monuments de l'époque (42), et sa présence dans ces deux églises ne prouve donc rien de spécial.

Au contraire, l'église de Marolles trouve ses parents les plus proches parmi les autres monuments de cette génération. Elle soutient très bien par exemple une comparaison avec le donjon du palais royal d'Etampes (la Tour Guinette, bâtie entre 1130-1140), non seulement par la ressemblance mentionnée ci-dessus entre quelques-uns de leurs chapiteaux (fig. 9 et 12), mais également par la présence dans les deux édifices de tailloirs décorés d'un genre de bâtons rompus qui était très rare ailleurs (fig. 12 et 29). D'une conception différente du chevron ou des dents-de-scie qu'on voit dans plusieurs églises du domaine anglo-normand, dans la vallée de l'Oise, et à Saint-Martin-des-Champs et Saint-Denis (massif occidental), les bâtons rompus de Marolles et de la Tour Guinette sont plutôt de minces rubans zigzagants similaires à ceux qu'on retrouve sur un tailloir dans la croisée de l'église de Deuil (construite vers 1140-1145) et sur un autre dans la nef de Notre-Dame d'Etampes (construite vers 1130-1135) (43).

Mais c'est l'église Saint-Pierre-de-Montmartre qui est de loin la plus comparable à Marolles, non seulement dans ses détails mais aussi dans les grandes lignes de sa conception. En outre, Saint-Pierre fournit des renseignements supplémentaires sur la datation de Marolles. Fondée par la famille royale en 1134 comme couvent de bénédictines, cette église occupa une place considérable parmi les abbayes les plus importantes du domaine royal. Sa construction, commencée cette même année, fut réalisée sous le patronage des rois Louis VI et Louis VII, et une première consécration eut lieu en 1147 avec la participation du pape Eugène III, de Saint Bernard de Clairvaux et de Pierre le Vénérable, abbé de Cluny. Le



FIG. 25. — SAINT-JULIEN DE MAROLLES-EN-BRIE, TRAVÉE PRÉCÉDANT L'ABSIDE PRINCIPALE, CÔTÉ SUD

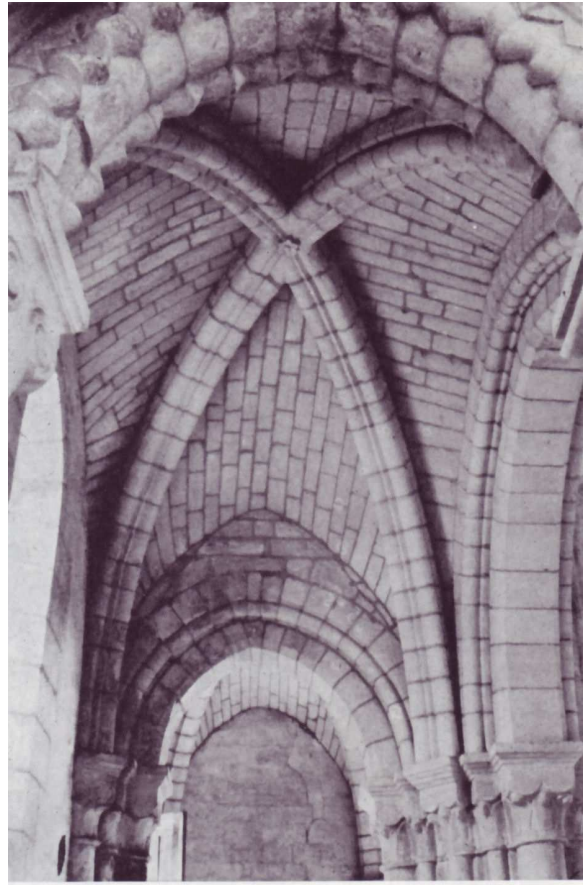


FIG. 26. — ÉGLISE DE FOULANGES, BAS-CÔTÉ SUD, VU DE L'EST

chevet, le transept et au moins la première travée de la nef ont été probablement terminés à ce moment-là et il est possible que la construction ait été entièrement finie quand Adélaïde, alors reine-mère, fut inhumée dans le chœur des religieuses en 1154 (44). Ce qui est important dans la discussion présente est le fait que tous les éléments de Saint-Pierre comparables à Marolles se trouvent dans les parties orientales de l'église qui ont été bâties immédiatement après 1134.

On peut réitérer tout d'abord la comparaison mentionnée ci-dessus qui a montré qu'une espèce de chapiteau, émanant de l'Oise septentrionale et assez rare ailleurs, se trouve également à Marolles et Saint-Pierre (fig. 9 et 11). Il est important aussi de noter que les autres chapiteaux de la première campagne de construction à Saint-Pierre (avant 1147), quand ils ne sont pas des remplacements du commencement du XXe siècle, montrent comme ceux de Marolles des liens étroits avec le Beauvaisis et la vallée de l'Oise. L'apparition précoce à Saint-Pierre de chapiteaux ornés de feuilles d'eau, par exemple, s'est inspirée sans doute directement des monuments autour de Beauvais (Saint Etienne et la maladrerie de Voisinlieu), où un tel feuillage a été employé dès les années 1120. Et d'autres chapiteaux à Saint-Pierre sont si proches de quelques-uns dans les églises de Foulanges et Cambronne-lès-Clermont qu'on doit supposer sinon la participation du même atelier de sculpteurs, au moins l'impulsion directrice de la même tradition artistique.

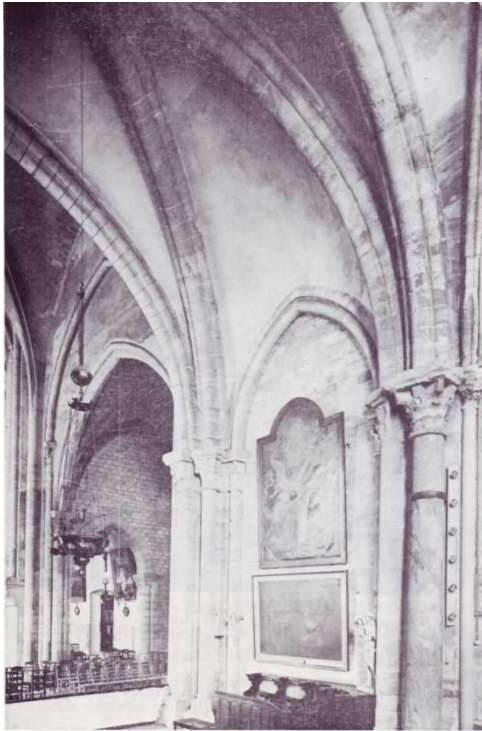


FIG. 27. — SAINT-PIERRE DE MONTMARTRE, TRAVÉE PRÉCÉDANT L'ABSIDE PRINCIPALE, VUE DE L'EST
D'après Deshoulières, *Bulletin monumental*, 1913.



FIG. 28. — ÉGLISE D'ACHÈRES, PILIER DE LA NEF, CÔTÉ NORD

La forme des plans de Marolles et Saint-Pierre (fig. 1 et 30), comportant une abside et deux absidioles, fournit un autre exemple des liens qui rattachent les deux églises. Ce genre de plan était bien sûr assez commun dans la région parisienne depuis le milieu du XI^e siècle (45) et sa persistance au XII^e est signalée par les exemples de la Ferté-Alais, Château-Landon, Saint-Victor de Paris (avec quatre absidioles), et même vers la fin du siècle par Saint-Julien-le-Pauvre (46). Mais les détails que partagent Marolles et Saint-Pierre dans le cadre de ce plan type les distinguent nettement des autres exemples. A part la présence d'un transept à Saint-Pierre (qui permet à l'ouverture des entrées des chapelles latérales d'être percées dans leur position normale à l'ouest), les deux plans sont presque identiques. Dans les deux exemples les travées qui précèdent les absidioles sont carrées et couvertes de voûtes d'arêtes. Les absidioles sont en demi-cercle, voûtées en cul-de-four, et éclairées par deux petites fenêtres. La travée occidentale qui précède l'abside centrale est rectangulaire, plus haute que les travées latérales, et couverte d'une voûte d'ogives. Et même si on ne peut pas connaître la forme exacte de l'abside primitive de Saint-Pierre - celle qui fut remplacée par l'abside actuelle vers 1170 - il est au moins possible qu'il y ait eu une disposition semblable à celle de Marolles, comprenant une deuxième travée rectangulaire avant une abside demi-circulaire.

Les systèmes de voûtement valent également pour la comparaison. On retrouve dans les deux églises non seulement la combinaison de voûtes d'ogives dans les parties centrales et de voûtes d'arêtes dans les travées latérales, mais aussi l'emploi de la technique de

blocage pour la construction de toutes les voûtes (fig. 5) (47). De plus les voûtes des travées occidentales précédant l'abside dans chaque église sont fortement bombées (fig. 8, 25 et 27), suivant le procédé inventé quelques années auparavant dans la vallée de l'Oise (48). Mais il est important de noter que les architectes de l'Oise ont limité l'emploi du bombement dans le cas des hautes voûtes aux travées carrées ou presque carrées, et on ne retrouve dans cette région le bombement des voûtes rectangulaires que dans les bas-côtés. C'était alors à Paris — et précisément à Saint-Pierre-de-Montmartre et Marolles-en-Brie — que les constructeurs ont osé pour la première fois ériger de telles voûtes bombées rectangulaires au-dessus des parties centrales d'une église, ce qui montre à la fois et leur rapport subsistant avec l'Oise et leur indépendance grandissante de cette tradition (49).

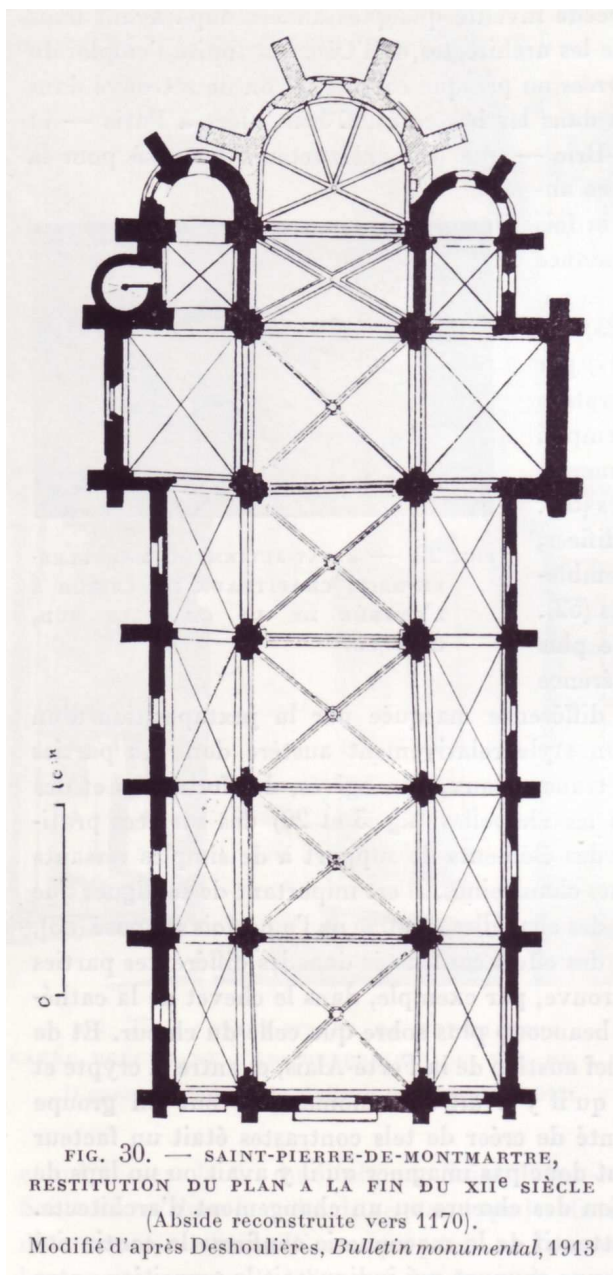
La travée orientale du chœur de Marolles (fig. 25) est aussi semblable à la travée droite de Saint-Pierre (fig. 27) par la simplicité de son élévation qui n'a ni élément de décoration ni ouverture (50). Ces deux travées partagent eu outre l'emploi d'un simple boudin d'angle pour la mouluration des formerets qui portent dans les deux églises sur les colonnettes engagées (51). Et l'utilisation des formerets est intégrale dans les deux édifices, sauf dans l'abside principale de Marolles (fig. 2), où il semblerait néanmoins qu'ils aient été projetés mais non construits (52).



FIG. 29. — SAINT-JULIEN DE MAROLLES-EN-BRIE, CHAPITEAUX DU CHŒUR A L'ENTRÉE DE LA CHAPELLE SUD, CÔTÉ EST

L'aspect des deux ensembles qui est peut-être le plus frappant dans une perspective plus large est la différence d'effet entre les chœurs et les chapelles latérales, une différence marquée par la juxtaposition d'un style relativement orné dans les parties centrales et d'un style relativement austère dans les parties adjacentes. En contraste avec la mouluration des arcs transversaux, des ogives, des formerets et des éléments de soutien dans les chœurs, on retrouve dans les chapelles (fig. 3 et 20) des surfaces pratiquement lisses, l'emploi des voûtes d'arêtes, la réduction des éléments de support à de simples ressauts et des éléments de mouluration à des méplats ou des méplats chanfreinés. Il est important de souligner que ces différences n'indiquent point l'antériorité chronologique des chapelles, comme on l'a parfois supposé (53), mais plutôt qu'elles sont le résultat d'un désir de produire des effets contrastés dans les différentes parties d'un seul édifice. C'est exactement la même chose qu'on trouve, par exemple, dans le chevet de la cathédrale de Sens, où la décoration des chapelles latérales est beaucoup plus sobre que celle du chœur. Et de pareils contrastes se voient aussi entre le chevet orné et la nef austère de la Ferte-Alais, et entre la crypte et le déambulatoire de Saint-Denis (fig. 35). Cela veut dire

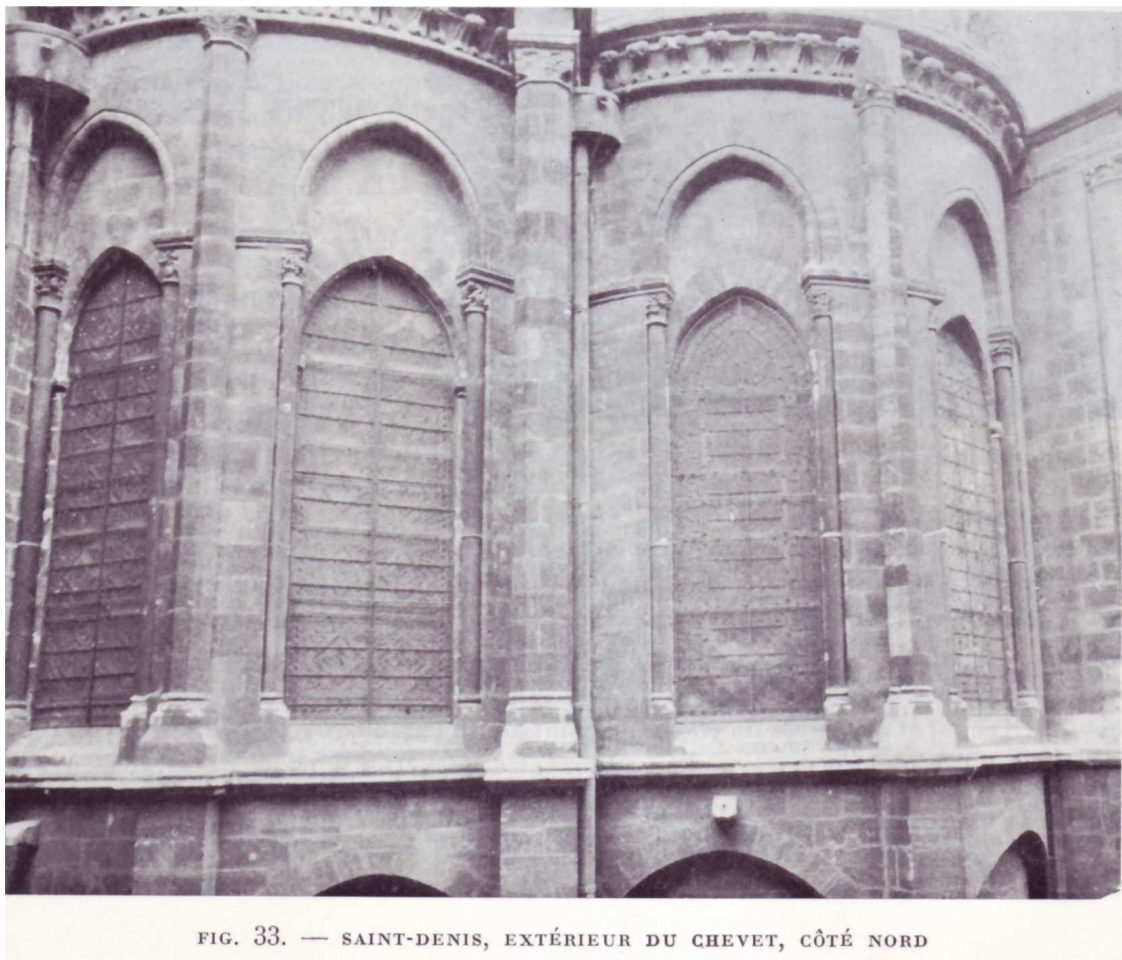
qu'il y avait à ce moment-là tout un groupe d'églises dans la région parisienne dans lesquelles la volonté de créer de tels contrastes était un facteur essentiel dans la conception intégrale du projet. On ne peut donc pas imaginer qu'il y avait ou un laps de temps entre la construction des chapelles et la construction des chœurs ou un changement d'architecte. Et dans les cas de Saint-Pierre et de Marolles l'examen attentif de la maçonnerie confirme la continuité de la construction car, dans les deux édifices il n'existe aucune coupure qui indiquerait la transition entre des campagnes distinctes de travail. On peut constater alors que ce qu'on voit ici représente un processus d'unification de deux styles d'architecture très nettement différents qui s'est effectué dans le milieu



parisien pendant les années 1130-1140. Ce qui est encore plus frappant c'est que les deux styles sont venus originellement du Vexin et de la vallée de l'Oise où ils ne se mêlaient jamais : le style austère provenant des édifices comme Achères (fig. 28) et la maladrerie de Voisinlieu ; le style orné provenant de monuments plus richement décorés comme Morienvall, Seraincourt et Bury. Et on retrouve aussi des exemples purs de ces deux styles à Paris au même moment où Marolles et Saint-Pierre étaient en construction : le style austère dans le Temple de Paris (construit, probablement entre 1135 et 1147) et le style orné dans le chœur de Saint-Martin-des-Champs (fig. 21) et le narthex de Saint-Denis (54).

En dernier lieu les rapports entre Marolles et Saint-Pierre sont visibles dans la forme étrange de l'ouverture entre le chœur et la chapelle sud de Marolles (fig. 31), une disposition qui comporte deux arcs superposés et séparés par une zone intermédiaire de parement aveugle (55). L'arc supérieur, qui est mouluré, est monté dans un plan plus avancé que l'arc inférieur, qui est tout simplement chanfreiné, et les

deux arcs prennent naissance sur le même axe vertical. Et le fait que les niveaux des assises de pierre sont ininterrompus entre les colonnettes engagées qui soutiennent l'arc



supérieur et les ressauts chanfreinés qui soutiennent l'arc inférieur (fig. 32), indique que le parti est originel et non pas une adjonction postérieure (56).

Ce système évoque la disposition qu'on appelle l'ordre colossal, dans laquelle plusieurs arcs portent sur un même support mais prennent naissance aux différents niveaux. Et on trouve souvent que les élévations de l'ordre colossal comprennent deux niveaux d'arcs superposés et montés en deux plans différents. Très répandu dans les pays germaniques depuis le IX^{ème} siècle et utilisé en Angleterre dès la fin du XI^{ème}, ce système ne fut



FIG. 34. — MORET-SUR-LOING, PORTE DANS LES MURS DE LA VILLE

adopté en France qu'après le commencement du XII^{ème} (57). Le premier exemple français fut probablement Saint-Thomas d'Épernon (actuellement démolie), l'église sépulcrale de la famille de Montfort près de Chartres construite entre 1100 et 1120 (58). Le système a passé assez vite à la nef de Notre-Dame d'Étampes vers 1130-1135, et dans les années qui suivirent à Saint-Père de Chartres (après 1134) et

Saint-Pierre-de-Montmartre (59). On voit en fait deux exemples différents de l'ordre colossal à Saint-Pierre. Dans la nef, dont la première travée à l'est appartient au projet mis en chantier en 1134, la disposition est semblable à

celle de la nef de Notre-Dame d'Étampes. Dans la croisée du transept (fig. 27) le système est plus simple, comportant seulement deux arcs superposés, l'un qui sert d'entrée au chœur, l'autre qui servait primitivement de formeret (60). Et c'est ce deuxième exemple à Saint-Pierre qui est plus proche du système de Marolles.

Mais il y a une autre disposition contemporaine dans l'Ile-de-France qui est peut-être même plus comparable au système de Marolles, à savoir la disposition des arcs d'encadrement extérieurs des fenêtres des chapelles du chevet de Saint-Denis (fig. 33).

Comme à Marolles les arcs sont superposés en deux plans différents et prennent naissance dans le même axe vertical. On voit en plus que l'arc supérieur est mouluré tandis que l'arc inférieur ne l'est pas. Mais quoique ce rapprochement mette en lumière l'un des nombreux liens qui existent entre Marolles et Saint-Denis, il indique aussi l'importance pour les deux églises d'une influence un peu inattendue. C'est-à-dire qu'il est bien possible que ce système d'arcs superposés ne soit pas issu directement de la tradition de l'ordre colossal, comme il peut le sembler à première vue, mais qu'il ait été plutôt le résultat d'un emprunt par des architectes ecclésiastiques d'un élément de l'architecture militaire. En fait une disposition très semblable d'arcs d'encadrement superposés était employée au même moment dans les portes des châteaux forts et villes fortifiées afin de stabiliser le haussement et l'abaissement des herses. Comme on le voit dans un exemple contemporain dans les murs de la ville royale de Moret-sur-Loing (fig. 34) (construit vers 1135-1145) ce système dans un contexte militaire se distingue de la disposition de Marolles et Saint-Denis uniquement par la présence d'un espace vide entre les deux arcs, dans lequel était posée la grille en bois ou en métal de la herse même (61). S'il est vrai qu'une telle source a inspiré la disposition d'arcs superposés à Marolles et Saint-Denis, ce ne serait pas le seul cas dans la région parisienne de l'appropriation ecclésiastique d'un élément de l'architecture militaire. Comme je l'ai montré ailleurs, on voit plusieurs exemples de ce phénomène parmi les églises de cette génération, surtout à Saint-Denis, une situation qui suggère que l'art de la fortification doit être considéré comme une des

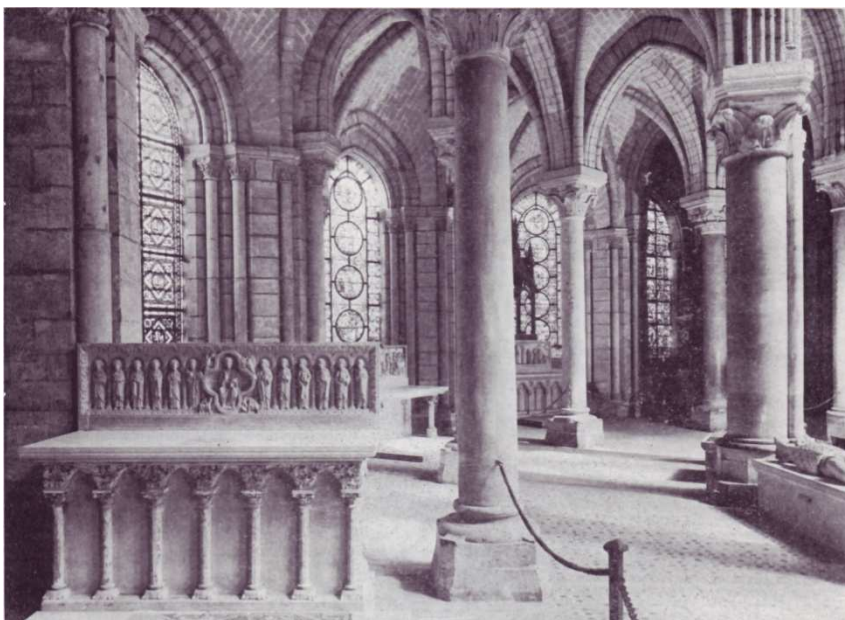


FIG. 35. — SAINT-DENIS, DÉAMBULATOIRE ET CHAPELLE RAYONNANTE, CÔTÉ NORD

influences formatrices sur l'architecture du tout premier gothique (62).

En dernier lieu il faut pousser plus loin l'étude des autres rapports entre Marolles et Saint-Denis. Les liens sont visiblement très étroits entre le chœur de Marolles et les parties de l'église sugérienne construites sous la direction du deuxième maître (c'est-à-dire les chapelles hautes du massif occidental,

la crypte, et le déambulatoire avec ses chapelles rayonnantes) (63). A part le système d'arcs superposés déjà mentionné, les deux monuments partagent l'emploi de plusieurs autres éléments précis. Parmi les plus importants sont l'utilisation d'un simple tore sur

dosseret pour les ogives des travées rectangulaires de Marolles (fig. 8 et 25) et les ogives du chœur de Saint-Denis (fig. 35) (64) ; l'utilisation d'un simple boudin pour les formerets et la plupart des arcs d'encadrement des fenêtres dans les deux églises ; et l'emploi de bases semblables. Dans ce dernier domaine on retrouve en fait des comparaisons très frappantes, en particulier dans le rapprochement des bases du chœur de Marolles et celles des chapelles occidentales de Saint-Denis (fig. 36) : les proportions des parties variées sont presque identiques et les griffes sont exécutées selon les mêmes modèles (65). Et on retrouve dans l'abside principale de Marolles (fig. 2) la présence de voûtains qui, au lieu d'être entièrement résolus en forme de « v » au-dessus des tailloirs sur lesquels ils portent, sont laissés ouverts. C'est une chose qui se produisait très rarement à l'époque et dont on trouve très peu d'autres exemples : il est visible en fait d'une manière uniforme seulement dans le chœur de Saint-Denis (fig. 35) et dans les parties inférieures du narthex construites par le même maître (66). Et à part ces détails précis, il existe des rapports plus étendus. On voit par exemple le même désir dans les deux monuments de réduire l'épaisseur des murs. Quoique rattachée à un mouvement généralisé dans la région parisienne à ce moment-là (67), la minceur des murs du chœur de Marolles (0m90 – 1m) se rapproche de très près des dimensions étonnantes du chevet de Saint-Denis (0m70 environ) (68). Et il est important aussi de noter que c'était seulement dans la nef de Saint.-Pierre-de-Montmartre que la minceur des murs (atteignant moins de 0m60) dépassait la réduction effectuée à Saint-Denis.

On trouve en outre à Marolles le refus d'implanter les supports des voûtes en diagonale, ce qui était assez rare à l'époque mais qui caractérise aussi les parties de Saint-Denis construites par le second maître (69). Et il y a un rapport étroit entre les deux édifices en ce qui concerne l'impression lisse des surfaces, ressemblance qu'on voit en particulier dans une comparaison entre les chapelles latérales de Marolles (fig. 20 et 25) et les chapelles occidentales de Saint-Denis. Comme les chapelles de Saint-Pierre-de-Montmartre (fig. 27), les chapelles supérieures du massif occidental de Saint-Denis appartiennent aussi au style austère qui préférait des effets très sobres au lieu de la plasticité mouvementée du style orné (ce dernier style manifesté par exemple dans le travail du premier maître dans le narthex de Saint-Denis). On retrouve dans la chapelle centrale et dans la crypte de Saint-Denis l'emploi de simples ressauts chanfreinés qu'on a déjà remarqués dans les chapelles latérales de Marolles et de Saint-Pierre-de-Montmartre.

Le grand intérêt est que les éléments communs qu'on retrouve à Marolles et à Saint-Denis ne sont point les quelques éléments du parti dionysien que la plupart des architectes de l'Ile-de-France ont choisis quand ils avaient envie d'imiter l'église de Suger. Ceux-ci ont adopté presque exclusivement des éléments du chœur de Saint-Denis à l'exclusion quasiment totale des chapelles occidentales et de la crypte (70). Et le succès du chevet sugérien a condamné le style austère à un avenir morne (71). On peut donc supposer que

le chevet de Marolles a été bâti un peu avant le chœur de Saint-Denis et non après. Et à cause de ses liens étroits avec les chapelles occidentales et la crypte de Saint-Denis (construites probablement entre 1138/1140 et 1140/1141) (72), on peut imaginer que le parti de Marolles a été conçu vers ou avant le milieu des années 1130, datation soutenue également par les rapports très évidents entre Marolles et le chevet de

Saint-Pierre-de-Montmartre, où la construction a été commencée en 1134.

En fin de compte l'étude de l'église de Marolles-en-Brie nous fournit des renseignements importants non seulement sur elle-même mais dans un sens plus général sur les commencements de l'architecture gothique. Construite juste avant le chœur de Saint-Denis, elle met en lumière quelques-unes des influences formatrices sur le milieu artistique dans lequel est né ce nouveau style. Et avec Saint-Pierre-de-Montmartre, son parent le plus proche, elle établit un indice assez pur de l'importance de la vallée de l'Oise dans ce mouvement parce qu'il semblerait que dans les deux cas des artisans venus directement de la région au nord de la

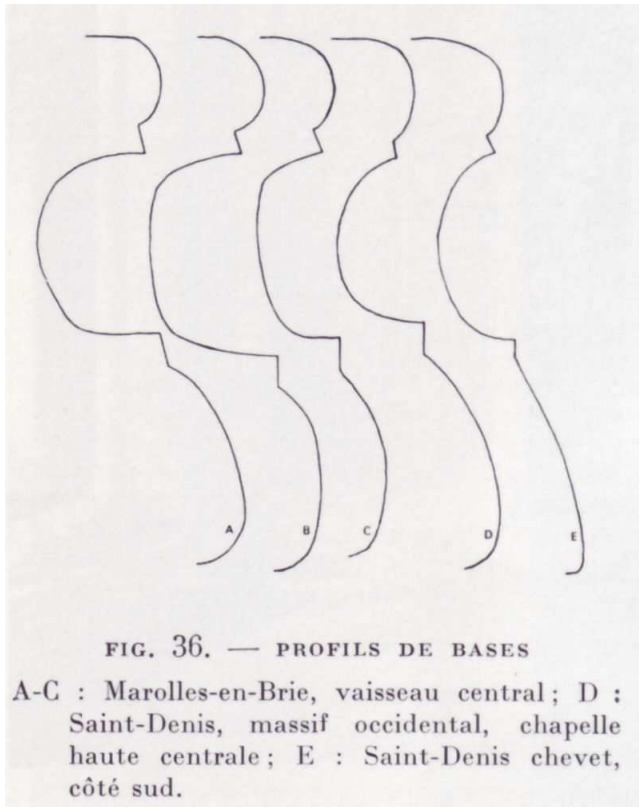


FIG. 36. — PROFILS DE BASES

A-C : Marolles-en-Brie, vaisseau central ; D : Saint-Denis, massif occidental, chapelle haute centrale ; E : Saint-Denis chevet, côté sud.

capitale ont participé à la décoration des ensembles. Mais Marolles semblerait être même liée davantage aux traditions de l'Oise que Saint-Pierre ne l'était et paraît représenter une étape intermédiaire entre l'invention des formulations de l'Oise et leur transformation dans le cadre du milieu parisien. En même temps, les rapports entre Marolles et Saint-Pierre sont si étroits qu'on peut se demander avec raison si les deux églises n'ont pas été conçues par le même architecte à deux moments distincts de sa carrière. S'il en était ainsi, on pourrait donc imaginer que c'était peut-être quelqu'un qui avait reçu sa formation dans l'Oise et qui était venu ultérieurement à Paris, où il avait attiré l'attention des patrons monastiques (dans le cas de Marolles) et royaux (Saint-Pierre).

En dernier lieu ses liens avec l'œuvre du deuxième maître à Saint-Denis sont très intéressants. Marolles-en-Brie n'était pas nécessairement une des sources précises de Saint-Denis malgré ses ressemblances avec les chapelles occidentales et la crypte, mais de même elle n'appartenait pas nécessairement non plus à sa progéniture directe. Il serait plus juste, semble-t-il, de la considérer comme un monument contemporain, lié à Saint-Denis comme à Saint-Pierre et à d'autres édifices de l'époque dans une lignée

corrélative. C'est-à-dire que l'église de Marolles partage avec les autres monuments de sa génération quelques sources, quelques ambitions et quelques solutions d'importance. Elle n'était pas une église génératrice à proprement parler, mais elle manifeste d'une manière très claire les différentes possibilités présentes au moment où le gothique est né. Le fait qu'elle n'a presque aucun rapport avec l'architecture de Saint-Martin-des-Champs, le monastère dont elle dépendait, est intéressant au même degré parce que ceci contredit la supposition générale concernant l'influence d'une église mère sur une de ses dépendances.

En conclusion l'église de Marolles-en-Brie était liée au même moment aux traditions un peu lointaines qui ont inspiré l'invention du style gothique et aux monuments parisiens du deuxième quart du XIIe siècle qui ont tant transformé l'architecture du Moyen Age. Nous n'en saurons jamais plus sur son architecte ou sur les conditions précises qui ont accompagné sa construction. Mais on peut néanmoins la considérer connue une des églises clefs pour la connaissance de la génération de Saint-Denis et comme un exemple des chemins variés qu'ont suivis les constructeurs de cette période marquante de transition.

Je tiens à remercier Jean Bony et Anne Prache de leurs aimables discussions sur plusieurs questions et Françoise Vachon de sa révision soigneuse du texte de cet article. Certaines des conclusions élaborées ici ont été présentées sous une autre forme dans le cadre des conférences publiques à l'Université de Pittsburgh et à la British Archeological Association en 1983.

(1) Quoiqu'elle ait été mentionnée en passant dans les écrits de Lefèvre-Pontalis et de ses contemporains, l'église n'a été l'objet que d'une seule monographie, celle de A. Perrault-Dabot, *Monographie de l'église de Marolles-en-Brie*, Paris, 1898. Voir aussi maintenant A. Prache, *Ile-de-France romane*, La-Pierre-qui-Vire, 1983, p. 395-398, et mon article *The Influence of Castle Building on Ecclesiastical Architecture in the Paris Region, 1130-1150*, dans *The Medieval Castle, Romance and Reality (Medieval Studies at Minnesota, I)*, Minneapolis, 1984, p. 97-123 (en particulier p. 106-109).

(2) De la période 1125-1150 il ne reste que cinq des vingt ou vingt-cinq églises qui étaient en construction dans la ville et faubourgs immédiats de Paris (Saint-Denis, Saint-Pierre-de-Montmartre, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Martin-des-Champs et Saint-Aignan-en-la-Cité). La connaissance des autres édifices dépend du témoignage des dessins et gravures faits avant la Révolution. Ces monuments du milieu parisien et les questions concernant les origines de l'architecture gothique forment la base d'un livre que je suis en train de préparer.

(3) Je dois remercier MM. le maire de Marolles-en-Brie et le directeur de l'équipe des Amis de Marolles de m'avoir permis de consulter les rapports provisoires sur les fouilles de 1976 rédigés par le regretté curé de la paroisse, M. Lucien Toulouse. Cette campagne a mis au jour les fondations d'une abside demi-circulaire immédiatement à l'est des deux travées orientales de la nef actuelle et ceux d'un mur nord-sud à l'ouest des mêmes travées (eu gris sur le plan, fig. 1). Les fouilles ont également confirmé l'accord entre ces fondations et les parties intérieures du mur est-ouest toujours visibles au côté nord de ces travées qui ont été bâties en *opus spicatum*. Cette manière de construire, comme l'a déjà noté Perrault-Dabot, *op. cit.*, p. 10, signale une période assez reculée et fournit la trace des limites de la petite église primitive.

(4) Le don du temporel date de 1088 et celui de la «terre de Marolles» de 1097. La donation de l'église a été faite avec le consentement du roi Louis VI et de Gerbert, évêque de Paris. Des confirmations papales de ces actes ont suivi en 1119, 1142 et 1147. Voir Dom Martin Marrier, *Monasterii S. Martini de Campis Parisiensis, ordinis cluniacensis, historia...*, Paris, 1637, p. 149, 157, 171 et 180 ; Abbé Lebeuf, *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris* (éd. Bournon), Paris, 1883, V, p. 238-239 ; et A. Luchaire, *Louis VI le Gros, Annales de sa vie et son règne (1081-1137)*, Paris, 1890, p. 111, n°228.

(5) Marrier, *op. cit.*, p. 363. Voir également Lebeuf, *op. cit.*, V, p. 239.

(6) Lebeuf, *op. cit.*, V, p. 239-240.

(7) Rapport inédit de L. Toulouse dans les archives de la mairie de la ville de Marolles.

(8) Perrault-Dabot, *op. cit.*, p. 10, Prache, *op. cit.*, p. 395.

(9) Lebeuf, *op. cit.*, V, p. 240 ; « L'édifice de la partie de l'Église pour la Paroisse, est de différents temps. Il n'y a que le Chœur qui est du XIII^{ème} siècle : le reste est plus

nouveau. » Le texte de Lebeuf a été rédigé avant 1754, date de sa première édition.

(10) La documentation concernant les restaurations se trouve aux archives des Monuments historiques, carton 1241. L'état de l'édifice avant restauration est décrit par Perrault-Dabot, *op. cit.*, *passim*.

(11) Les murs subsistants de la travée droite de l'absidiole nord sont plus minces que ceux de la travée droite au sud (fig. 1), ce qui indique qu'il n'y a jamais eu une tour septentrionale (Perrault-Dabot, *op. cit.*, p. 14). Le clocher méridional semblerait en tous ses éléments être contemporain de la construction du chevet et pas antérieur (comme l'a supposé Prache, *op. cit.*, p. 397), parce que ses assises de pierre sont en liaison parfaite avec celles de l'absidiole sud, qui sont en accord avec les assises de l'abside principale.

(12) Perrault-Dabot, *op. cit.*, p. 16. A ce moment-là l'arcade entre le chœur et la travée droite au sud était murée et n'avait qu'une «petite porte, pour la commodité du sonneur et la surveillance du mécanisme de l'horloge placée dans le clocher». L'arcade entre cette travée et l'absidiole méridionale, qui servait de sacristie, était également murée. Cette absidiole communiquait avec le vaisseau central par une porte qui n'existe plus.

(13) Le blocage des voûtes d'arêtes des travées droites latérales est toujours visible dans les restes de la chapelle nord (fig. 5). La technique n'était pas du tout rare dans la région à ce moment-là, comme le prouvent les exemples de la Ferté-Alais, Notre-Dame d'Étampes et Château-Landon. Cette technique a été employée aussi dans quelques églises du Vexin, de Normandie et d'Angleterre, où elle débuta probablement. A Paris les voûtes en blocage - soit des voûtes d'arêtes soit des voûtes d'ogives - ont été bâties à Saint-Martin-des-Champs, Saint-Pierre-de-Montmartre (fig. 28) et Saint-Aignan-en-la-Cité. Voir V. de Courcel, *L'église de la Ferté-Alais (Seine-et-Oise)*, dans *Bulletin monumental*, LXXVI, 1912, p. 253-304 en particulier p. 274-276 et M. Aubert, *Les plus anciennes croisées d'ogives. Leur rôle dans la construction*, dans *Bulletin monumental*, XCIII, 1934, p. 5-67 et 137-237 (en particulier p. 157-158)

(14) On le retrouve par exemple à Branles, la Ferté-Alais, Longpont-sur-Orge, et dans la nef et le vaisseau central du chœur de Notre-Dame d'Étampes. C'est beaucoup plus rare dans la région immédiate qui entoure la capitale, ainsi que dans le Vexin et l'Oise, sans doute à cause de la disponibilité de pierre de taille de bonne qualité. Mais l'emploi du blocage est très fréquent dans la Beauce, le Blésois et le Maine (Saint-André de Chartres, Saint-Lomer de Blois, et Avenières, entre autres exemples). J'ai déjà discuté la grande importance de cette région, que j'appellerais le « centre-ouest », dans le cadre de mon article *The Church of Saint Étienne in Dreux and its Role in the Formulation of Early Gothic Architecture* dans *Journal of the British Archeological Association*, CXXXVII, 1984, p. 86-113.

(15) Lebeuf, qui est plus digne de confiance pour ses opinions sur la datation des monuments construits après le milieu du XII^{ème} siècle qu'il ne l'est pour ceux de la «

transition », pensait que le chœur datait « de la fin du XI^e siècle, ou du commencement du douzième au plus tard ».(*op. cit.*, p. 239). J. Bony, *French Influences on the Origins of English Gothic Architecture*, dans le *Journal of the Warburg and Courlauld Institutes*, XII, 1949, p. 1-15 (en particulier p. 2, n°4) supposait une date « ca. 1140-1150 ». Prache (*op. cit.*, p. 398), qui se fondait sur la base du style des chapiteaux sculptés, dit tout simplement que le chœur « a dû être construit peu de temps après l'arrivée des religieux clunisiens, vers 1120-1130 ».

(16) Perrault-Dabot, *op. cit.*, p. 32-38.

(17) Perrault-Dabot, *op. cit.*, p. 38.

(18) Perrault-Dabot, *op. cit.*, p. 33. Voir aussi sa discussion (p. 6-8) sur l'état des questions concernant l'origine de l'architecture gothique et la prétendue importance de l'église de Morienvall.

(19) Les restaurations effectuées entre 1900 et 1903 ont forcé Lefèvre-Pontalis à altérer ses opinions sur Morienvall et l'ont mené à épouser une date plutôt vers 1130 dans sa notice sur l'église dans le *Congrès archéologique*, LXII, 1905, p. 154-164 (en particulier p. 158). Dans les cas de Bellefontaine et Noël-Saint-Martin, l'évidence stylistique suggère que ses architectes ont tous les deux emprunté leurs idées aux monuments parisiens de la période 1130-1145, en particulier du chœur de Saint-Martin-des-Champs, dont dépendait et Noël-Saint-Martin et Marolles-en-Brie. Sur Noël-Saint-Martin, voir E. Lefèvre-Pontalis, *L'architecture religieuse dans l'ancien diocèse de Soissons au XI^e et au XII^e siècle*, Paris, 1894, t. 11, p. 69-72, pi. XXXV, et M. Durand, *L'église de Noël-Saint-Martin (Oise)*, dans *Revue archéologique de l'Oise*, IX, 1977, p. 13-48. Une chartre de 1125 accordée par Lisiard, évêque de Soissons, autorisa la mise en chantier d'une église à Bellefontaine (Lefèvre-Pontalis, *Soissonais*, t. 11, p. 4-8 et pl. XVIII), mais il est probable que la construction n'a pas été commencée immédiatement après cette date, comme l'a déjà supposé C. Enlart, *Monuments religieux de l'architecture romane et de transition dans la région Picarde*, Amiens et Paris, 1985, p.11, n°2.

(20) Voir en particulier l'analyse pénétrante de J. Bony, *Architecture gothique. Accident ou nécessité ?*, dans *Revue de l'Art*, LVIII-LVIX, 1983, p. 9-20.

(21) Bony, *op. cit.*, p. 11.

(22) Perrault-Dabot, *op. cit.*, p. 26. Dans les deux cas, comme l'a déjà noté Perrault-Dabot, l'anse-de-panier est le résultat du désir que toutes les fenêtres montent jusqu'à la même hauteur en dépit des variations de largeur entre elles (c'est-à-dire que celles en anse-de-panier sont plus larges que les autres). On retrouve des arcs en anse-de-panier également dans le chœur de Jouy-le-Comte dans l'Oise méridionale.

(23) Perrault-Dabot, *op. cit.*, p. 34. On retrouve la disposition de Morienvall dans quelques monuments bâtis dans la vallée de l'Aisne pendant le deuxième quart du XII^e siècle (Berzy-le-Sec, Béthisy-Saint-Pierre et Vauxrezis). Et ces derniers sont à leur tour proches

de Marolles d'une autre manière : les toits de leurs absides ou absidioles sont construits en pierre plutôt qu'en plomb ou en tuiles (l'absidiole nord de Marolles est couverte de pierre, fig. 4), un trait qui est entièrement absent dans les autres églises du milieu parisien. Voir sur ces églises. Lefèvre-Pontalis, *Soissonais*, p. 9-14, et pl. XXI-XXII (Berzy), p. 18-22 et pl. XXIII (Béthisy), et p. 96-100, et pl. XI..IV (Vaurexis).

(24) Perrault-Dabot, *op. cit.*, p. 37, mais cet auteur n'a pas précisé les éléments de ces monuments qu'il pensait être comparables à ceux de Marolles. Voir C. Enlart, *Monuments religieux*, p. 51-61 et 132-141, M. Aubert, *Lucheux*, dans le Congrès Archéologique, XCIX, 1936, p. 198-209, et M. Aubert, *Airaines*, dans le Congrès archéologique, XCIX, 1936, p. 459-467. J. Bony, *Diagonality and Centrality in Early Rib Vaulted Architectures*, dans *Gesta*, XV, 1976, p. 15-25 (en particulier p. 21) a offert l'hypothèse qu'Airaines devait être considéré comme un exemple de l'architecture de l'Île-de-France malgré sa situation en Picardie à cause de la dépendance de ce prieuré de Saint-Martin-des-Champs. Je préférerais personnellement la regarder plutôt comme adhérent au groupe de l'Oise (qui a tant influencé Paris) que comme un des premiers reflets du style parisien. Les éléments du dessin d'Airaines sembleraient un peu moins proches de Marolles que ceux de Lucheux, excepté le bombement des voûtes que je discuterai ci-dessous et l'emploi d'un simple boudin sur un dosseret pour le profil des ogives.

(25) L'emploi d'un tout petit chanfrein creux en association avec d'autres éléments de mouluration est un peu moins rare (ex. dans le narthex de .Saint-l.eu-d'Esserent). Des chanfreins creux utilisés dans la mouluration des piles, comme à Lucheux, se revoient encore dans le chœur de Notre-Dame d'Etampes.

(26) Le chœur de Berteaucourt-des-Dames a été démoli au XVII^{ème} siècle. C'est pendant les fouilles de Duthoit au XIX^{ème}, qui ont mis au jour les fondations du chœur, que deux chapiteaux ont été découverts. Tous les deux, dont un seul est discuté ici, sont conservés actuellement au musée d'Amiens. Voir C. Enlart, *Monuments religieux*, p. 72-87 (en particulier p. 76), et F. Deshoulières, *Berteaucourt-les-Dames*, dans le Congrès archéologique, XCIX, 1936, p. 125-133.

(27) Le chapiteau de Saint-Pierre-de-Montmartre n'existe plus à ma connaissance, mais il a été dessiné par Garcy en 1850 et décrit quelques années avant par Guilhermy, qui a mentionné les « palmes reliées aux angles par des cordons de perles » (citation tirée de F. Deshoulières, *L'église Saint-Pierre-de-Montmartre*, dans *Bulletin Monumental*, I.XXVII, 1913, p. 5-30, en particulier p. 12). Sur la Tour Guinette voir E. Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, Paris, 1854-1868 t. V, p. 51-55 ; P. Hélot et P. Rousseau, *L'Age des donjons d'Étampes et de Provins*, dans le *Bulletin de la société des antiquaires de France*, 1967, p. 289-308 ; et mon article *The Influence of Castle Building...*, p. 103-105.

(28) Louvre, Inv. RF.495. Voir C. Giteau, *Les sculptures de l'Abbaye de Sainte-Geneviève*

de Paris. *Moyen Age*, dans *Mémoires de la fédération des sociétés historiques de Paris et de l'Île de France*, XII. 1961, p. 7-55 (en particulier p. 30-32, et 54), et J.-R. Gaborit, *Chapiteaux romans (Cahiers du Musée d'Art et d'Essai, Palais de Tokyo, Paris, n°13)*, 1983, p. 12-13, n° 26. La datation du chœur de Saint-Geneviève formera la base d'un article en préparation ; un résumé des données historiques est présenté dans mon article sur Saint-Etienne de Dreux, cité ci-dessus, p. 112, 113, n° 98. Voir également la citation Guilhermy sur l'existence des perles à Saint-Pierre-de-Montmartre, donnée dans la note précédente.

(29) Voir par exemple Lefèvre-Pontalis, *Soissonais, passim* ; L. Régnier, *Les origines de l'architecture gothique*, dans les *Mémoires de la Société historique et archéologique de l'arrondissement de Pontoise et du Vexin*, XVI, 1894, p. 107-143 ; A. Saint-Paul, *La Transition*, dans *Revue de l'art chrétien*, XLV, 1894, p. 1-20 et 97-107 ; G. von Dehio, *Die Anfänge des gotischen Baustils*, dans *Repertorium für Kunstwissenschaft*, XIX, 1896, p. 169-185 ; A. K. Porter, *Medieval Architecture, Its Origins and Development*, New Haven, II, 1912, p. 50-251 ; E. Gall, *Die gotische Baukunst in Frankreich und Deutschland*, Leipzig, 1925, *passim* ; et J. Bony, *French Gothic Architecture of the 12th and 13th Centuries*, Berkeley, 1983, p. 26-43.

(30) Sur Bury voir E. Woillez., *Archéologie des monuments religieux de l'ancien Beauvoisis*, Paris, 1839-1849, p. 20-24, E. Lefèvre-Pontalis, *Bury*, dans le *Congrès archéologique*, I.XXII 1905, p. 38-42, et Prache *op. cit.*, p. 195-198.

(31) A. Lapeyre, *Les chapiteaux de l'église de Deuil (Seine et Oise)*, dans *Bulletin monumental*, XCVI I, 1938, p. 397-423 (en particulier p. 418).

(32) Pour des reproductions voir Prache, *op. cit.* pl. 155 (Fleury), pl. 178 (Châtenay-Malabry), et pl. 180-181 (Rieux). Pour les chapiteaux du clocher de Saint-Martin-des-Champs, qui doivent être datés vers 1120 (?), voir E. Lefèvre-Pontalis, *Église de Saint-Martin-des-Champs à Paris*, dans le *Congrès archéologique*, LXXXII, 1919, p. 106-126 (en particulier p. 122-123). L'atelier qui a sculpté ces chapiteaux n'est pas du tout le même atelier qui a travaillé dans le chœur de cette église quelques années plus tard.

(33) Prache a déjà constaté ce rapprochement, *op. cit.*, p. 469. Voir en outre Prache, *op. cit.*, p. 249-252.

(34) A. Lapeyre, *op. cit.*, p. 416-418. Sur l'architecture de Cergy voir L. Régnier, *Excursions archéologiques dans le Vexin français*, Evreux, 1922, p. 149-184.

(35) Luchaire, *op. cit.*, p. 135, n° 289, et p. 145-146, n° 315. Voir également Régnier, *op. cit.*, p. 149, n° 3.

(36) Ces têtes subsistent même dans les restes de la travée droite de la chapelle nord.

(37) Woillez, *op. cit.*

(38) Voir Aubert, *Croisées d'ogives*, p. 160-165 et Bony, *Diagonality and Centrality*,

passim.

(39) Aubert, *Croisées d'ogives*, p. 162.

(40) L'emploi de chanfreins à Saint-Marcel et Saint-Symphorien est indiqué par les fouilles de Théodore Vacquer au XIX^e siècle. Pour des rapports et dessins, consulter les papiers Vacquer conservés dans la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris, mss. 252 et 224. Sur Saint-Magloire, voir un dessin dans la collection du cabinet des estampes du Musée Carnavalet qui sera discuté dans mon article sur cette église.

(41) Sur Voisinlieu, voir Prache *op. cit.*, p.189-190 et pl. 60-61. Sur Villennes, Prache, *op. cit.*, p. 257-260 et pl. 100-102. Je préférerais dater la crypte de Saint-Arnoul dans le premier quart du XII^e siècle plutôt qu'à la fin du XI^e comme l'a proposé E. Vergnolle, *Saint-Arnoul de Crépy : Un prieuré clunisien du Valois*, dans *Bulletin monumental*, CXLI, 1983, p. 233-272, à cause des profils des bases et de la sculpture des chapiteaux. Je remercie Jean Bony de ses aimables discussions sur cette question.

(42) Parmi les exemples les plus importants on peut citer Saint-Pierre-de-Montmartre, Saint-Denis, Saint-Magloire, le Temple de Paris, Saint-Étienne de Dreux et Notre-Dame d'Etampes.

(43) Il est possible que ce genre de bâtons rompus ait eu ses origines dans ce que F. Lesueur a appelé le ruban angevin qu'on retrouve dans le centre-ouest de la France depuis le milieu du XI^e siècle (*L'église de la Couture au Mans*, dans le *Congrès archéologique*, CXIX, 1961, p. 119-137, en particulier p. 131). Sur la Tour Guinette voir ci-dessus, n. 27. Sur Deuil voir Lepeyre, *op. cit.*, qui a rapproché les chapiteaux de la croisée de ceux de la partie centrale de la crypte de Saint-Denis, où on ne retrouve pas cependant de tels bâtons rompus.

(44) Sur l'architecture voir Deshoulières, *Saint-Pierre-de-Montmartre*, *op. cit.* Le roi Louis VI, la reine Adélaïde et leur fils (le futur Louis VII) ont signé la charte de fondation en 1134 : " ... ecclesiam et abbatiam in monte que Mons Martirum appellatur... construximus » (Luchaire, *op. cit.*, p. 244-245, n° 536). Pour la consécration de 1147, voir Mabillon, *Annales ordinis Sancti Benedicti...*, Paris, 1739, VI, p. 417 et 701.

(45) Parmi les exemples construits avant 1100 on peut citer Saint-Loup-de-Naud, Saint-Mammès, Saint-Marcel de Paris, Saint-Nicaise de Meulan et Notre-Dame de Melun. Pour Saint-Loup et Saint-Mammès, tous les deux subsistant, consulter Prache, *op. cit.*, p. 381-382 et 387-393. Les autres ont été démolis au XVIII^e ou XIX^e siècle. Le plan du chevet de Saint-Nicaise, construit vers 1060, est conservé dans un dessin du XVII^e publié par E. Bories *Histoire du canton de Meulan*, Paris, 1906 p. 111 (reproduit aussi dans mon article sur Saint-Étienne de Dreux, cité plus haut). Le chevet originel de Notre-Dame de Melun, qui datait également du XI^e siècle, a été rebâti au milieu du XII^e et consacré en 1158 (Prache, *op. cit.*, p. 383-386). Les fondations de ce chevet primitif, beaucoup moins profond que celui qui lui a succédé, ont été découvertes en 1865 par Théodore Vacquer

qui en a dressé un plan conservé actuellement dans la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris, ms. 242, fol. 308. C'est Vacquer également qui a fouillé Saint-Marcel de Paris, mais les conclusions sur la forme de son abside au XI^{ème} siècle, rebâtie vers le milieu du XII^e sur un plan carré, sont plus discutables.

(46) Pour le plan de Château-Landon, voir Prache, *op. cit.*, p. 66 et 371, pour celui de la Ferté-Allais, voir de Courcel, *op. cit.*, p. 256. Sur les fouilles de Saint-Victor, voir A. Grimault, *Découverte de vestiges de l'abbaye de Saint-Victor...*, dans les *Procès-verbaux de la Commission Municipale du Vieux-Paris*, séance du 28 février 1931, p. 64-68, le plan a été publié avec les communications de la séance du 9 mai 1931.

(47) Voir ci-dessus n. 13. Malgré l'étendue des restaurations effectuées par Sauvegeot entre 1900 et 1905 on peut toujours distinguer des zones du blocage primitif dans la voûte de l'absidiole nord de Saint-Pierre.

(48) Voir ci-dessus n. 38.

(49) Pour une discussion des hautes voûtes bombées au-dessus des travées carrées voir Bony, *Diagonality and Centrality...*, *op. cit.* (50) L'ouverture bouchée qui est visible dans la photographie de Marolles (fig. 25) a dû être percée ultérieurement, voir ci-dessus n. 12. Et la situation était probablement similaire à Saint-Pierre, où une ouverture qui n'existe plus se voit entre l'abside centrale et la chapelle nord dans une coupe longitudinale dressée en 1850 par Garcy (Archives de la Commission des Monuments Historiques, n° 2688). Voir également Deshoulières, *op. cit.*, p. 12-13.

(51) Les ogives de cette travée à Saint-Pierre-de-Montmartre portent sur les colonnettes plantées en diagonale, élément qu'on ne retrouve jamais à Marolles. Et les supports des arcs transversaux de cette travée à Saint-Pierre sont montés en délit, utilisant des déblais de colonnes gallo-romaines. L'emploi de la technique en délit à Marolles se limite aux piédroits intérieurs des fenêtres de l'abside.

(52) L'évidence de l'intention d'ériger des formerets dans l'abside de Marolles consiste en la présence de petites colonnettes engagées accolées aux supports principaux des ogives. Bien qu'elles n'aient actuellement aucun but, elles étaient destinées primitivement au soutien ou des formerets ou des autres éléments de mouluration des ogives.

(53) Deshoulières, *op. cit.*, p. 11, tout en affirmant que les chapelles latérales de Saint-Pierre n'appartenaient pas à une église précédente, imaginait que c'était avec ces parties de « caractère archaïque » que fut commencé l'édifice actuel. Et Prache, *op. cit.*, p. 65, se prononçait d'accord en constatant que la chapelle nord de Saint-Pierre « paraît être la plus ancienne » partie de l'église.

(54) Les distinctions entre les deux styles (que j'appellerai le « Style austère » et le « Style orné »), ainsi que les exemples de leur juxtaposition, seront discutées davantage dans mon livre sur les origines de l'architecture gothique. Pour le Temple consulter H. de Curzon, *La maison du Temple de Paris. Histoire et description*, Paris, 1888, p. 71-83.

- (55) Que cette disposition existait également au côté nord avant le XIXe siècle est manifeste dans la maçonnerie qui reste de la chapelle nord à l'extérieur et à l'intérieur.
- (56) Les quelques irrégularités visibles dans la maçonnerie autour des chapiteaux sur lesquels porte l'arc supérieur sont probablement le résultat d'une légère modification apportée au cours de la construction et il est bien possible qu'on ait projeté au début de monter l'arc inférieur dans un plan même plus reculé qu'il ne l'est, actuellement.
- (57) Sur l'histoire de l'ordre colossal consulter .J. Bony, *Tewkesbury et Pershore : deux élévations à quatre étages de la fin du XIe siècle*, dans *Bulletin monumental*, XCVI, 1937, p. 281-290 ; *idem*, *la chapelle épiscopale de Hereford et les apports lorrains en Angleterre après la Conquête*, dans *Actes du XIXe congrès international de l'histoire de l'art*, Paris, 1959, p. 36-43 ; et M.F. Hearn, *The Architectural History of Romsey Abbey*, thèse doctorale dactylographiée, University of Indiana, 1969, p. 131-136.
- (58) Voir A. de Dion, *L'église du prieuré Saint-Thomas d'Épernon*, dans les *Mémoires de la Société archéologique de Rambouillet*, XI, 1899, p. 551-568, et mon article sur Saint-Etienne de Dreux (cité plus haut). La date de c. 1050 proposée par de Dion est évidemment trop ancienne.
- (59) Sur Saint-Père de Chartres voir P. Héliot et G. Jouven, *L'église Saint-Pierre de Chartres et l'architecture du Moyen Age*, dans *Bulletin archéologique*, n. s. VI, 1970, p. 117-177.
- (60) La disposition qu'on voit dans la croisée de Saint-Pierre se trouve aussi dans la travée axiale du déambulatoire de Saint-Martin-des-Champs. Les deux exemples proviennent probablement des petits murs insérés entre les arcs transversaux et les voûtains dans l'Oise ; voir ci-dessus n. 39.
- (61) Sur Moret voir A. Aufauvre et C. Fichot, *Les monuments de Seine-et-Marne*, Paris, 1858, p. 87-93 ; A. Châtelain, *Châteaux forts et féodalité en Ile-de-France du XIème au XIIIème siècle*, Nonette, 1983, p. 101-104 ; et mon article. *The Influence of Castle Building...*, p. 109 et p. 122, n. 39. Sur les herses en général consulter Viollet-le-Duc, *op. cit.*, VI, p. 81 et VII, p. 317-322.
- (62) Voir mon article *The Influence of Castle Building...*, p. 106-109.
- (63) Sur les distinctions entre les travaux des deux maîtres de Saint-Denis, voir mon article *Two Campaigns in Suger's Western Block at Saint-Denis*, dans *Art Bulletin*, LXVI, 1984, p. 574-587. Le parti de Marolles partage avec l'œuvre du premier maître uniquement la forme du mouluration qu'on trouve dans l'arc supérieur de l'entrée à la chapelle sud à Marolles et celle des formerets des travées ouest et ses bas côtés dans le massif occidental à Saint-Denis (cf. fig. 25 du présent article et fig. 1, 15 et 16 de mon article sur Saint-Denis cité ci-dessus).
- (64) Ce profil était employé également dans la travée est de la chapelle centrale du massif occidental à Saint-Denis.

- (65) Ces rapprochements sont toujours très suggestifs malgré la ressemblance générale de toutes les bases de cette période dans la région parisienne. En outre il est pratiquement impossible d'analyser les liens qui pouvaient exister dans ce domaine entre Marolles et les églises comme Saint-Pierre-de-Montmartre et Saint-Martin-des Champs à cause de la réfection presque totale de leurs bases au cours des restaurations. Pour le profil des bases du premier maître à Saint-Denis, voir mon article *Two Campaigns...*, *op. cit.*, p. 578-579.
- (66) Sur cet espèce de voûtain, qu'on revoit irrégulièrement aussi dans le déambulatoire de la cathédrale de Sens, voir mon article *Two Campaigns...*, *op. cit.*, p. 584-585. L'exemple isolé dans la zone septentrionale du chevet de Notre-Dame d'Étampes est probablement le résultat d'une erreur parce qu'il n'est pas employé dans cet édifice d'une manière uniforme.
- (67) Voir Bony, *Architecture gothique...*, *op. cit.*
- (68) Les murs de la chapelle centrale dans le massif occidental de Saint-Denis ont une épaisseur de 1m21.
- (69) Voir mon article *Two Campaigns...*, *op. cit.* Sur l'implantation en diagonale consulter Bony, *Diagonality and Centrality...*, *op. cit.* Le manque d'implantation en diagonale est à noter également à Saint-Aignan de Paris (Prache, *op. cit.*, p. 45-46 et fig. 9).
- (70) Je pense en particulier aux descendants immédiats du chœur de Saint-Denis comme Notre-Dame de Poissy, Saint-Maclou de Pontoise, Saint-Germain-des-Prés, Senlis et Domont.
- (71) Je discuterai ces changements et les rapports du chevet de Saint-Denis avec le style austère dans mon livre à paraître.
- (72) Les écrits de Suger indiquent que la construction de l'ensemble occidental précédant la consécration de juin 1140 s'acheva avec les chapelles hautes et que les tours n'ont été mises en œuvre qu'après la réalisation du chœur, suggérant une datation à la fin des années trente pour les chapelles. Les travaux dans la crypte formaient la toute première étape de la construction du chevet qui a été terminé en 1143 ou 1144. (Suger, *De consecration*, éd. E. Panofsky, *Abbot Suger on the Abbey Church of St Denis and its Treasures*, 2ème éd. par G. Panofsky-Soergel, Princeton, 1979, p.98-101).